

Interpellation présentée par le député:

M. Eric Leyvraz

Date de dépôt : 11 octobre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Tentures de l'Avenue de la Roseraie 66 à 72

Dans sa séance du 26 janvier 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la P 1564-A, concernant le remplacement des tentures de l'Avenue de la Roseraie 66 à 72.

9 mois de délai me paraissant suffisant pour une bonne gestation, je vous demande donc de bien vouloir apporter votre réponse à la demande du Grand Conseil.